

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15](#)  
(2)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 5 juin 1849](#)

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Gonnet, 5 juin 1849

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Gonnet](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[5 juin 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Gonnet](#)

Lieu de destinationPéronne (Somme)

### Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon. Godin informe Gonnet que le tribunal de Laon a rendu son jugement et lui demande quand l'affaire pourra être appelée à Péronne. Il précise que Degon a été condamné à verser 17 000 F sans compter les

frais du procès.

## Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Degon \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Péronne \(Somme\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Gonnet

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Avoué à Péronne (Somme) au milieu du XIXe siècle. Autres formes du nom : Gonnez.

---

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

## Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (343)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

mais pour vous témoigner toute l'injustice  
 que ces expressions de votre précédente lettre par  
 laquelle vous me dites que mon intention  
 et de reporter le retard et puisqu'il vous convient  
 de m'offrir à un arrangement amiable  
 je vous propose ce que j'ai fait <sup>à Paris</sup> 3030...  
 en mon billet à vous que je vous envoie  
 sous ce pli pour qu'il ne soit plus parlé  
 de cette affaire que de mon côté je trouve  
 très désagréable je ne crois pas ~~me~~  
 Monsieur nussaire de faire aucun de mes  
 droits suite de cette proposition et  
 trop raisonnable j'espère que vous reconnaîtrez  
 devoir ~~être~~ <sup>en</sup> ~~ce~~ <sup>la</sup> ~~correspondance~~ <sup>relative</sup> ~~concernant~~ <sup>à</sup> ~~pour~~  
 ma part à la renvoyer pour cette affaire

Veuillez agréer Monsieur mes salutations

Bonne  
 nuit &

Monsieur Gouret

Le tribunal de Lyon a enfin rendu  
 son jugement dans les ~~propre~~ en contestation  
 et je suis en possession de l'exécution  
 des jugements je vous prie de me faire  
 connaître quand cette affaire pourra être  
 appelée à Paris; le montant des  
 condamnations prononcées contre Rigon  
 s'élève à 14 mille francs non compris les frais

Veuillez agréer Monsieur mes salutations  
 Les salutations

Paris  
 9 juin

Monsieur Meyer

Je crains fort que mes prospectus ne vous  
 arrivent que fort tard est pourquoi je vous envoie  
 ci-joint ~~de~~ <sup>la</sup> notice qui sera sur la première  
 page pour que vous en fassiez imprimer le  
 nombre que vous jugerez convenable ~~sur~~ <sup>à</sup> ~~me~~ <sup>me</sup>  
 moi quel nombre on pourrait distribuer chaque